

**Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle**  
**Le mercredi 7 juin 2023 à 17 h 30 (après l'assemblée des délégués)**  
**École secondaire John Rennie**

1. **Adoption de l'ordre du jour:** William Gray, appuyé par France Bourassa, propose  
**QUE** l'ordre du jour soit adopté.

**ADOPTÉE**

2. **Approbation des procès-verbaux:**

- a) AGA du 1 juin 2022
- b) AGE du 18 avril 2023

Josie Arcobelli, appuyée par Theresa Bingham, propose

**QUE** les procès-verbaux du 1 juin 2022 et du 18 avril 2023 soient approuvés.

**ADOPTÉE**

3. **Rapport du président:** Matt Wilson présente son rapport.

4. **Rapports des conseillères syndicales:** Erica Lamothe et Pasquale Machado présentent leur rapport respectif.

5. **Rapports des comités:**

**CPE:** Rapport présenté par Marie-Pier Michaud.

**CPCBP:** Rapport présenté par Matt Wilson.

**CCP:** Marie-Pier Michaud présente le rapport en indiquant les points saillants suivants.

- a) Fonds des nouveaux enseignants 2023-2024- pour l'année scolaire 2023-2024

**QU'IL SOIT RÉSOLU QU'UN** montant de 80 000 \$ soit transféré du fonds de prévoyance du CCP au Fonds des nouveaux enseignants. Le Fonds des nouveaux enseignants sera attribué selon les besoins durant l'année scolaire.

- b) Financement des projets particuliers pour 2023-2024 - pour l'année scolaire 2023-2024

**QU'IL SOIT RÉSOLU QU'UN** montant de 100 000 \$ soit transféré du fonds de prévoyance du CCP pour le financement des projets particuliers.

- c) Activités de perfectionnement 2023-2024 – pour l'année scolaire 2023-2024

**QU'IL SOIT RÉSOLU** que le financement pour activités de perfectionnement soit augmenté à 700 \$ par enseignante ou enseignant participant jusqu'à concurrence de trois enseignantes ou enseignants. Si plus de trois enseignantes ou enseignants de la même école ou du même

centre souhaitent participer à une même activité de perfectionnement, un montant maximum de 2 800 \$ sera octroyé peu importe le nombre de participants. Tous les règlements en vigueur liés aux demandes prévalent.

d) Cours à crédit 2023-2024 – pour l’année scolaire 2023-2024

**QU’IL SOIT RÉSOLU QUE** le financement pour les cours à crédits soit augmenté à 70 \$ par crédit jusqu’à concurrence de 420 \$ par année scolaire par participant.

Une discussion a suivi.

Layla Barroca, appuyée par Kathleen Gardner, propose

**QUE** les motions liées au CCP ci-dessus (a) à d)) soient adoptées.

Toutes les motions sont présentées en bloc.

**ADOPTÉE**

**Finance et budget** : Rapport présenté par Stephanie Côté.

**6. Budget du SEP et cotisations pour 2023-2024:** Stephanie Côté présente le budget, incluant les changements proposés.

a) Budget du SEP 2023-2024 : Robin Zinman, appuyée par Isabelle Rinfret, propose

**QUE** le budget pour 2023-2024 soit approuvé.

**ADOPTÉE**

b) Cotisations au SEP pour l’année scolaire 2023-2024 : Josie Arcobelli, appuyée par Anne Rainville, propose

**ATTENDU QUE**, en 2007, à l’assemblée annuelle générale du Syndicat des enseignants de Pearson, une motion a été adoptée selon laquelle, à partir de la première paie de toute année scolaire subséquente, le pourcentage d’augmentation des cotisations syndicales soit équivalente au pourcentage de l’augmentation du salaire selon l’échelon de l’échelle de traitement de l’enseignante ou de l’enseignant qui s’appliquait pour l’année précédente, et

**ATTENDU QU’il n’y a eu aucune augmentation salariale durant l’année scolaire 2022-2023;**

**QU’IL SOIT RÉSOLU QUE** la structure des cotisations suivante soit approuvée pour l’année scolaire 2023-2024 :

- i. La cotisation au SEP pour l’année 2023-2024 demeure fixée à 461,24 \$ par enseignante ou enseignant ou 17,74 \$ par paie, et 5,00 \$ de cette cotisation seront déposés au Fonds de prévoyance du SEP;
- ii. La cotisation au SEP pour le personnel à temps partiel doit correspondre à une partie de la pleine cotisation, proportionnelle au travail;
- iii. La cotisation au SEP pour les enseignantes et enseignants en congé sabbatique à traitement différé doit correspondre à la partie de la cotisation proportionnelle au traitement;

- iv. La cotisation au SEP pour les suppléantes et suppléants occasionnels et pour les enseignantes et enseignants de la formation continue à taux horaire doit correspondre à 0,6 % du traitement, jusqu'à concurrence de la pleine cotisation. **ADOPTÉE**

**7. Rapport de l'auditeur:** Stephanie Côté présente le rapport de l'auditeur pour l'année fiscale 2021-2022.

**8. Cotisations à l'APEQ pour 2023-2024:** Kathleen Gardner, appuyée par Shauna Beauchamps, propose

**ATTENDU QUE**, la cotisation à l'APEQ pour l'année scolaire 2023-2024 demeure fixée à 477,00 \$ ;

**ATTENDU QUE** l'établissement du montant de la cotisation découle d'une recommandation du comité de finances et budget de l'APEQ au comité exécutif de l'APEQ,

**ATTENDU QUE** la cotisation à l'APEQ a été approuvée par le comité exécutif de l'APEQ ainsi que par le conseil d'administration de l'APEQ ;

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** la cotisation à l'APEQ pour l'année scolaire 2023-2024 soit reçue.

**ADOPTÉE**

**9. Motions de finance et budget:** Stephanie Côté présente les motions.

a) Rapport de l'auditeur : France Bourassa, appuyée par Pamela Bachner, propose

**QUE** le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 31 juillet 2022 soit reçu. **ADOPTÉE**

b) Embauche de l'auditeur indépendant : Theresa Bingham, appuyée par Kyle Rougeau, propose

**QUE** les services de l'auditeur indépendant de la firme Amstutz Inc. soient retenus par le Syndicat des enseignants de Pearson pour l'exercice financier 2022-2023 **ADOPTÉE**

c) Frais de déplacement : Josie Arcobelli, appuyée par Kevin Saunders, propose

**ATTENDU QUE** le taux pour les allocations automobile publié sur le site Web de l'Agence du revenu du Canada est de 0,68 \$ /km pour les 5 000 premiers kilomètres parcourus en 2023;

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le taux pour frais de déplacement du SEP soit augmenté à 0,68 \$/km pour l'année scolaire 2023-2024. **ADOPTÉE**

**10. Amendements constitutionnels du SEP:** Matt Wilson remercie les membres du comité des statuts. Les changements sont relativement simples.

Theresa Bingham, appuyée par Pamela Bachner, propose

**QUE** les amendements constitutionnels proposés soient approuvés tels que présentés. **ADOPTÉE**

**11. Comité exécutif su SEP 2023-2024:** Matt Wilson présente les membres du comité exécutif à l'assemblée.

**12. Format des futures assemblées générales :** Il est suggéré que toutes les assemblées futures soient en format virtuel. Une discussion a suivi.

Robert Pigas, appuyé par Michèle St-Amour, propose,

**QUE** l'assemblée générale annuelle 2024 soit en format entièrement virtuel. **REJETÉE**

**13. Levée de la séance:** Kathleen Gardner propose

**QUE** la séance soit levée (18 h 32). **ADOPTÉE**

Soumis par  
Jennifer Baltuonis, secrétaire